Envoyé en préfecture le 02/12/2025
Reçu en préfecture le 02/12/2025
Publié le
ID : 056-215601576-20251127-20251125_08-DE

PLAUDREN

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE VANNES
COMMUNE DE PLAUDREN

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 NOVEMBRE 2025

L'An Deux Mille vingt-cinq, le vingt-cinq novembre à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué en date du dix-huit novembre, s'est assemblé en mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme Nathalie LE LUHERNE, Maire.

Présents (13) : Mme LE LUHERNE Nathalie, M. ETIENNE Didier, Mme EVENO Joëlle, M. LE MIGNON Hervé, Mme BROHAN-GUYOT Colette, Mme GILLET Aurélie, M. FERIR Michaël, M. BROHAN Guénaël, Mme DREANO Françoise, M. DENIS Jean-Marc, M. LORIC Stéphane, Mme DAUTE Cécile, Mme ROCHER Gwladys

Absents excusés (2) : M. BURBAN Thierry (ayant donné pouvoir à Mme DAUTE Cécile), Mme GEORGES Régine

Absents non excusés (3) : M. GUILLEVIC Erwan, Mme LOUIS Lydia, Mme LORIC Martine

Secrétaire de séance : Mme DAUTE Cécile
Présents : 13
Votants : 14

Délibération n°2025/11/25-08 – Paiement des frais de fonctionnement – Classe ULIS – École publique de Meucon

Rapporteur : Mme Régine GEORGES

VU le Code de l'éducation, notamment l'article L.212-8 relatif à la participation de la commune de résidence aux frais de fonctionnement des écoles ;

CONSIDÉRANT que la commune de Meucon sollicite le versement d'une participation aux frais de fonctionnement pour un élève domicilié à Plaudren et scolarisé en classe ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire) à l'école publique de Meucon ;

CONSIDÉRANT que le coût pour l'année scolaire 2025 s'élève à 460,61 € ;

Il est proposé de verser cette somme à la commune de Meucon.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- **AUTORISER** Madame le Maire à verser cette somme à la commune de Meucon
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document afférent au dossier

Envoyé en préfecture le 02/12/2025
Reçu en préfecture le 02/12/2025
Publié le
ID : 056-215601576-20251127-20251125_08-DE

Le 27/11/2025
Pour copie conforme,
Le Maire de Plaudren,
Nathalie LE LUHERNE

